

Vous souhaitez vous installer en agriculture ?
Vous recherchez des compétences techniques et
en gestion d'entreprise pour travailler en autonomie ?

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Devenez chef d'entreprise dans les productions développées au CFPPA Reinach Formations :
élevage bovin, ovin, caprin (lait et viande), héliiculture et maraîchage

Diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture
Octroie la Capacité Professionnelle Agricole permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation (DJA)
Modalité : en formation professionnelle continue
Durée : 896 h en centre et 280 h en entreprise, sur 10 mois
Rentrée : septembre
Période de recrutement : Toute l'année.
Accessible aussi par la voie de l'apprentissage en 2 ans

Public :

Personne ayant un projet d'installation agricole
Demandeur d'emploi, salarié(e), aide familiale ou conjoint(e) d'exploitant(e)
Reconversion professionnelle
Jeune de 16 à 29 ans pour la voie par apprentissage

Pré-requis pour la formation continue :

Avoir au minimum 18 ans
Posséder un niveau équivalent au CAP ou un BEP ou avoir suivi une scolarité complète de 2nde
Justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum

Pré-requis pour la formation par apprentissage :

Avoir un maître d'apprentissage dans une entreprise agricole à l'entrée en formation

Pour tous : Ne pas avoir de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
Entretien individuel (motivation projet d'installation) et tests de positionnement en journée d'information collective

Objectifs:

Acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'entreprise agricole.

Rémunération, tarif, financement :

Équipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité de prise en charge selon le statut.
Tarif en formation continue : nos tarifs vont de 13 € à 25 € / heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis. Possibilité de prise en charge financière et de rémunération selon le statut du candidat.
Tarif par apprentissage : les niveaux de prise en charge des frais de formation vont de 4 000 € à 14 300 € selon l'organisme financeur (OPCO) dont dépend l'entreprise. Aucun coût de formation pour l'apprenti.

Conditions d'inscriptions

Contactez l'assistant (e) de formation pour participer à une réunion d'information collective.
Entretien individuel avec le (la) référent(e) de la formation et tests de positionnement avant d'entrer en formation.

"Avec le BP REA, bénéficiez d'une formation spécialisée et individualisée permettant d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'exploitation, techniques comme économiques !"

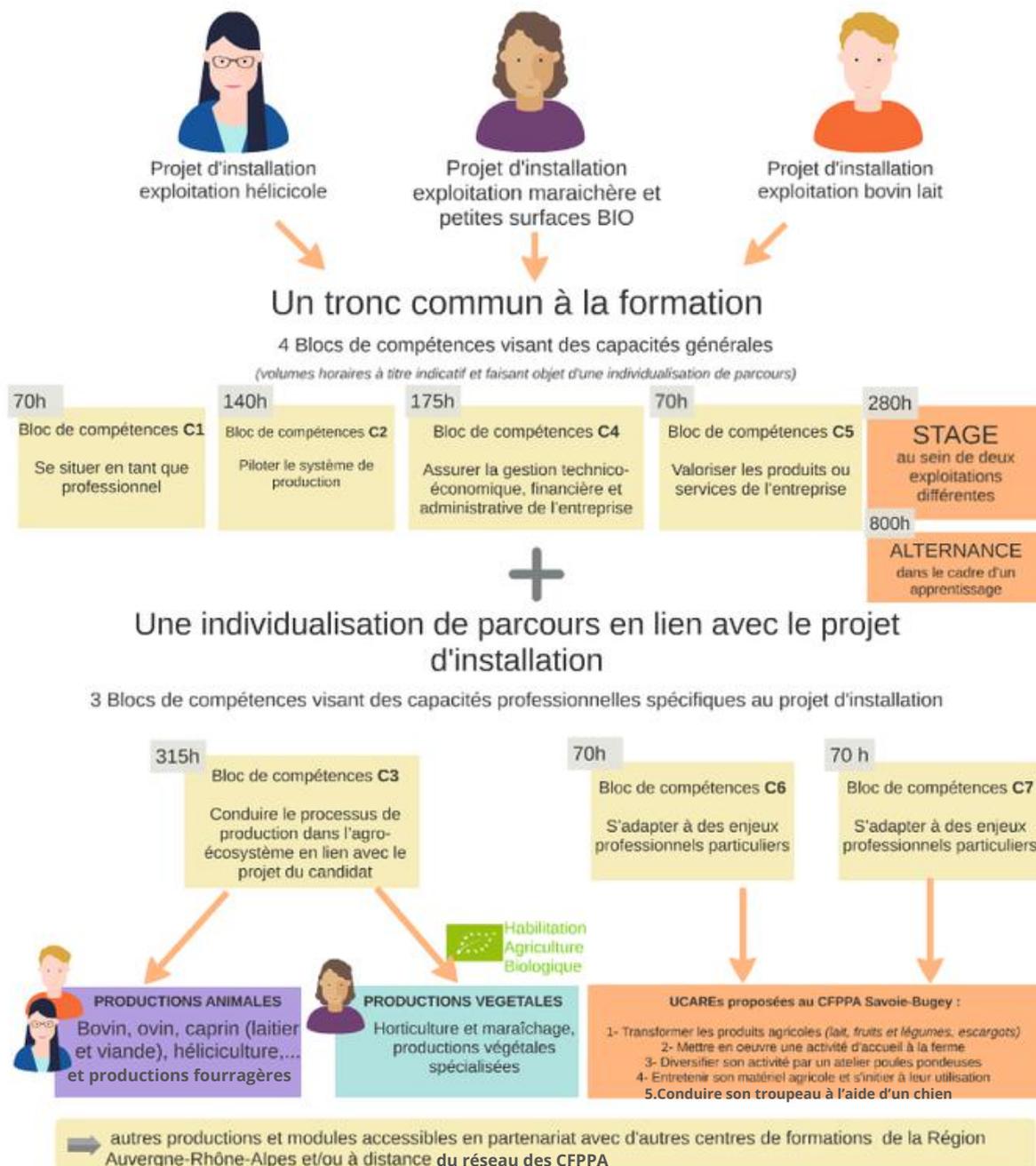


CFPPA Reinach Formations

Domaine Reinach
1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex
Tel : 04.79.25.42.02
cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr



Organisation du diplôme BPREA au sein du CFPPA Reinach Formations



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les candidats doivent obtenir les 7 unités capitalisables du diplôme à l'issue du parcours prévu initialement. Ceux qui échouent à certains UC peuvent les obtenir plus tard en avançant dans leur projet d'installation agricole. Possibilité de valider une partie des blocs de compétences.

Un parcours individualisé de formation est établi pour chaque apprenant.

Cours, travaux pratiques, visites sur des exploitations partenaires, intervenants extérieurs, stages sur des exploitations agricoles.

Taux de réussite au diplôme : 95%

Note de satisfaction des stagiaires : 8/10

Taux d'abandon: 3.8%

Moyenne des 2 sessions de 2023-2024

Insertion professionnelle (session 2022-2023)

Parcours installation : 40 % - salariat : 30 %

Inscrivez-vous aux informations collectives
Toutes nos dates : www.reinach.fr



CONTACTS

Responsable de la formation

Aurélie MICHEZ (Tel : 04 79 25 42 02) - aurelie.michez@educagri.fr

Informations administratives et financières :

Thomas GAGNEUX (Tel : 04 79 75 99 56) - thomas.gagneux@educagri.fr

